

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

Madelmoiselle Julie Langlois.

VOL. 17.

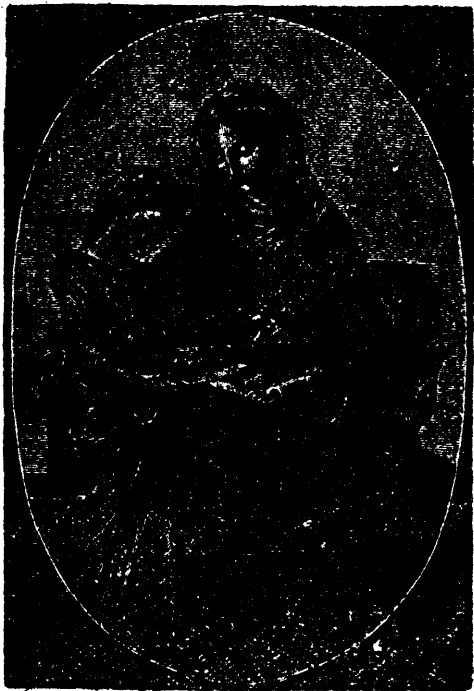
OCTOBRE, 1889.

No 7

ANNALES
DE LA
BONNE SAINTE ANNE
DE BEAUPRÉ

Avec l'approbation de S. E. le Card. Arch. de Québec et de NN. SS. les Arch. de Montréal et d'Ottawa, les Evêques des Trois-Riv., Rimouski, St-Hyacinthe, Sherbrooke et Nicolet, et le Vic. Ap. de Pontiac.

GLORIOSA DICTA SUNT DE TE. (Ps. 86.)



ON RACONTE DE VOUS D'ADMIRABLES CHOSSES. (Ps. 86.)

O BONNE SAINTE ANNE, PRIEZ POUR NOUS.

Imprimerie Léger Brousseau, 9, rue Puade, Québec.

BONNE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES : Les directeurs du Collège de Lévis.

SOMMAIRE :

Avis.—Avantages.—Heureux résultat d'un pèlerinage —La fête de Sainte-Anne à Apt.—Reconnaissance à la bonne sainte Anne.—De l'éducation chrétienne des enfants dans la famille. (*suite*).—Les chapelles de Saint-Joseph de la Pointe de Lévi.—Lez Breiz : fragments épiques.—Jeune fille guérie par sainte Anne.—D'Actions de grâces à sainte Anne.—Faveurs obtenues par sainte Anne.—Dons pour l'autel de N. D. du Perpétuel Secours.—Recommandations aux prières.

Pour toutes correspondances s'adresser au Rév. C. E. Carrier, Gérant des "Annales", collège de Lévis, Lévis. Abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis : frs. 2.50 pour la France et les autres pays de l'union postale.

AVANTAGES.

1^o Deux messes chaque semaine, une le lundi, et l'autre le samedi, pour les abonnés aux *Annales* qui ont satisfait aux conditions de l'abonnement. 2^o Une autre messe, le premier vendredi de chaque mois, pour les abonnés dévots.

—000—

A V I S

Le manuscrit de chaque livraison mensuelle des *Annales* devant être envoyé à l'imprimeur vers le 10 du mois *précédent*, les correspondants qui désirent voir leurs publications paraître dans tel numéro déterminé, sont priés de prendre leurs précautions en conséquence.

HEUREUX RÉSULTAT D'UN PÈLERINAGE

—
Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean.

Depuis près de deux ans je souffrais d'une maladie étrange qui m'empêchait de digérer toute nourriture pesante et me privait de toute force. Je ne pouvais lever aucun fardeau sans ressentir une prostration de forces qui ne me permettait aucun mouvement. Les médecins se déclaraient impuissants à contrôler le mal.

Le 7 août 1888, j'entrepris le pèlerinage au sanctuaire vénéré de Sainte-Anne de Beaupré. Aussitôt je me sentis guéri. Cependant, je redoutais les illusions, et je ne voulus pas témoigner de ma guérison sans avoir essayé mes forces aux ouvrages que je ne pouvais pas faire auparavant. Il y a un an que j'ai fait mon pèlerinage, et la maladie, disparue le 7 août de l'an dernier, n'est pas revenue. Bien plus, les ulcères que j'avais sur le corps ont disparu de même, grâce à l'eau de la bonne sainte qui a été le seul remède employé. J'ai donc mille fois raison de louer et de bénir cette bonne mère, et je serais heureux si ces faveurs qu'elle m'a recordées pouvaient ranimer la dévotion de mes compatriotes et leur inspirer une nouvelle confiance.

Je vous prie de remarquer que mes abcès ont disparu aussitôt après mon retour de Sainte-Anne.

Au mois de mai dernier, je fus pris d'un mal de dents terrible que le médecin s'avouait impuissant à guérir. J'allai trouver mon curé qui me conseilla de me recommander à la bonne sainte Anne. Cette grande sainte fut plus puissante que le médecin. Elle exauça ma prière, et depuis ce temps je n'ai plus souffert de ce mal.

Nous, prêtre, curé de Saint-Jérôme, soussigné, certifions que M. Basile Néron, l'heureux protégé de la bonne sainte Anne, est en tout digne de foi, et que l'on peut regarder sa déclaration, ci-contre, comme basée sur la plus stricte vérité. De notre côté, nous

pouvons attester qu'un grand nombre de nos paroissiens, qui ont eu le bonheur de faire le pèlerinage à la bonne Sainte-Anne de Beaupré, l'année dernière, ont éprouvé de grandes faveurs tant spirituelles que temporelles de la part de cette grande thaumaturge du Canada. Mille actions de grâces lui en soient rendues par tous ceux qui l'invoquent avec une confiance toujours de plus en plus grande.

Fait à Saint-Jérôme, le 12 août 1889.

J.-BTE VALLÉE, Ptre.

—ooo—

LA FÊTE DE SAINTE ANNE A APT

(Pour les Annales.)

Nous avons célébré la fête de notre bonne Patronne sainte Anne, le dimanche 28 juillet comme toujours avec enthousiasme et une piété qu'on ne peut décrire. Dès les premières heures du jour la chapelle royale de Sainte-Anne était remplie de fidèles prosternés sur les dalles, et attendant avec impatience et dans un grand recueillement pour recevoir le Sauveur Jésus dans son sacrement adorable.

Que sainte Anne était heureuse en voyant notre empressement à recevoir le pain Eucharistique, et du haut de son trône immortel elle s'est penchée avec amour vers nous pour répandre à flots pressés les grâces du ciel qui comme une douce rosée sont venues dilater nos cœurs, accroître notre foi et augmenter notre amour pour Jésus, Marie et sainte Anne.

Aussi au milieu de cet affaiblissement moral, de cette indifférence religieuse qui s'empare de tant de personnes, au milieu de cette atmosphère d'impiété dans laquelle nous vivons dans notre malheureux siècle, nous constatons avec bonheur que, grâce à notre bonne Patronne, la foi, la reconnaissance et l'amour de Dieu sont profondément enracinés dans nos cœurs.

Mais je passe rapidement sur les exercices du matin

afin d'arriver à la cérémonie du soir qui a eu un caractère tout particulier, à cause de l'installation d'un superbe reliquaire. Ce reliquaire est une œuvre d'art dans toute la force du mot; c'est l'offrande d'une pieuse famille de Marseille en action de grâces pour des faveurs reçues par l'intercession de sainte Anne. Je vais essayer de vous donner les détails de ce reliquaire qui a eu l'honneur de figurer à l'exposition actuelle de Paris, d'où l'artiste M. Armand Cailliot de Lyon a dû le retirer pour la fête.

J'amprunte cette description à la notice de l'éminent artiste.

Bras reliquaire de Sainte-Anne bronze doré et argent; prix, quatre mille francs, hauteur, 92 centimètres. Le palmier et la vigne sont les caractéristiques de sainte Anne; un palmier s'élève sur le pied du reliquaire, et porte une tablette lobée sur laquelle repose le bras argenté à deux tours et bordé de galons aux ornements bleus nuancés; la main est en satin blanc et le bras en drap blanc mat, ce qui fait ressortir la main qui est ravissante. Tout autour, des rinceaux de vigne s'arrondissent en volutes, et montant toujours, vont s'unir au diamant pour porter une couronne (1) fleuronnée couverte de lis alternant avec des chevrons. Sur le pied, quatre sujets de la vie de sainte Anne gravés sur fond lapis. Le premier sujet: sainte Anne instruisant sa fille; le second: la vision des colombes; le troisième: l'ange apparaissant à sainte Anne à la porte dorée; le quatrième, l'ange apparaissant à saint Joachim à la porte dorée. Les écailles, les feuilles du palmier, celles des pampres, sont émaillées de tons verts nuancés sertis d'or. Emaillées aussi les légendes qui expliquent les sujets et le symbolisme de la végétation, ainsi que les quatre médailles clouées sur la tablette où sont gravées les armes de S. S. Léon XIII, de S. G. Mgr Vigne, archevêque d'Avignon, de la ville d'Apt et de la famille qui a fait ce généreux don. Ce reliquaire a

(1) Couronne de David.

été porté à la procession par notre vénéré Pasteur entouré d'un nombreux clergé qui, des paroisses voisines, a bien voulu venir rehausser par sa présence la fête de notre bien aimée Patronne.

Puissions-nous assister souvent à de semblables fêtes, et surtout voir revenir dans notre cité les pèlerinages nombreux qui autrefois faisaient notre gloire ! Ce sont les vœux que tout bon Aptésien forme à la fin de ce jour, afin que sainte Anne soit exaltée chez nous comme elle l'est dans votre Basilique de Beaupré.

L. P.

Apt, en la fête de Saint-Dominique
4 août 1889.

— 000 —

RECONNAISSANCE A LA BONNE SAINTE ANNE

Depuis nombre d'années, C. C..... était adonné à l'ivrognerie : il négligeait la prière, les sacrements, même le devoir pascal ; il était pour sa famille une cause de chagrin et de souffrance. Plusieurs moyens avaient été employés pour obtenir sa conversion, mais toujours sans aucun succès. Les Pères Oblats de Montréal faisant un de leurs pèlerinages annuels à Sainte-Anne de Beaupré, le femme de l'incorrigible ivrogne promet d'aller à Sainte-Anne, et, si elle obtient pour son mari la sobriété pendant un an, de proclamer le fait à la gloire de la puissante Protectrice. Le matin où cette femme communiait à Sainte-Anne de Beaupré, son mari communiait à Montréal. C'était le commencement d'une nouvelle vie. Deux ans se sont écoulés ; C. C..... ne cessa d'être sobre, laborieux et religieux à la fois, et la famille ne cesse d'être heureuse et reconnaissante à la bonne sainte Anne.

Montréal, août 1889.

— 000 —

DE L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE DES ENFANTS
DANS LA FAMILLE,

—
(Suite)

Avoir des dettes, c'est être l'esclave de son créancier, c'est perdre notre chère liberté. Or, il y a trois sortes de dettes : premièrement, le péché mortel, qui nous rend esclaves du démon ; secondement, l'injure faite au prochain, lequel peut chercher à se venger, dette qui nous rend esclaves de la terreur ; troisièmement enfin, la possession d'un bien quelconque, retenu sans le consentement de son légitime possesseur. Dans cette pensée, dites à vos enfants avec saint Paul : " Acquittez-vous envers tous de ce que vous leur devez, ne demeurant redevables à personne que de l'amour qu'on se doit les uns aux autres : "*Nemini quidquam debeatis, nisi quod invicem diligitis*" (Rom., XIII, 8).

Qu'ils soient soigneusement préservés de contracter la première dette, plus lourde et plus pénible que les autres ; et s'ils ont le malheur de succomber, qu'ils se hâtent de s'en acquitter par la contrition, la confession et la satisfaction. Il faut leur enseigner, lorsqu'ils sont tout petits, à dire leur *mea culpa*, à frapper leur poitrine, à réciter l'*Ave Maria* pour pénitence, sinon à recevoir de vous une punition. Depuis l'âge de six ans, jusqu'à celui de quatorze, et même plus tard, demandez-leur compte une fois chaque jour, autant que possible, des péchés dans lesquels ils peuvent tomber, comme mensonges, tromperies, blasphèmes, ou autres actes de même nature, afin qu'ils apprennent à ne point dissimuler leurs défauts, et qu'ils s'habituent à confesser leurs fautes volontiers et souvent. Peut-être serait-il sage, tant qu'ils seront très petits, de leur donner, au lieu d'une pénitence, quelques fruits ou friandises, afin qu'ils racontent d'eux-mêmes leurs petits méfaits au lieu de les cacher par crainte ; et plus tard on convertirait ces douceurs en pénitences véritables,

Il est indispensable de leur enseigner à pardonner promptement les injures, à n'en faire jamais à autrui, et, s'il leur arrivait d'en commettre, à en demander immédiatement pardon. Qu'ils y soient contraints par les menaces ou même par les punitions, afin que, lorsqu'ils seront grands, ils ne vouillent ni se venger des injures qu'ils auront reçues, ni user de représailles. De cette manière, ils seront libres de circuler dans la cité ou au dehors, seuls aussi bien qu'accompagnés, désarmés et en simple pourpoint, selon leurs loisirs et leurs besoins, le temps et les circonstances; et ils ne seront point les esclaves des armes ou des valets, de la peur, du temps ou des lieux.

Il n'est pas moins important de les habituer à ne point dépenser ce qu'ils n'ont pas, à ne rien emprunter, même les objets avec lesquels ils jouent. De la sorte, ils ne feront point semblable chose étant grands, lorsqu'ils seront hors de tutelle.

(à suivre)

—000—

LES CHAPELLES DE SAINT-JOSEPH DE LA POINTE DE LÉVI.

Nos ancêtres avaient apporté de France la pieuse coutume d'ériger des chapelles ou des calvaires, au bord des routes, soit pour accomplir un vœu, soit pour perpétuer le souvenir d'un miracle, soit pour attirer les bénédictions du ciel, soit encore pour porter le voyageur à des idées religieuses. Il n'y a pas de vieille paroisse canadienne qui ne compte un ou deux de ces asiles champêtres, dédié à quelque grand saint ou à quelque madone réputée pour ses miracles. Ces sanctuaires sont modestes. Ils ne se composent que d'une petite salle dont les murs en pierre brute, blanchis à la chaux, ont pour toute décoration quelques naïfs *ex-voto*. Le toit fort pointu, à la mode normande,

est surmonté d'un humble campanile percé d'une baie pour recevoir une cloche. Le jour de la Fête-Dieu, ils servent de reposoirs au Saint-Sacrement. Dans certains endroits, chaque année, au jour de la fête du patron, on s'y rend processionnellement pour y entendre la messe.

La plupart de ces temples rustiques ont été élevés par la foi naïve des paroissiens. Quelques-uns sont dus à la munificence de quelques grandes familles. Citons en particulier la chapelle votive bâtie en 1778 par la seignouresse de Saint-Marie de la Beauce sur les bords de la rivière Chaudière, et dédiée à sainte Anne. Incondiée en 1825, elle fut reconstruite quelques années après par la famille Taschereau.

La légende conserve la mémoire de la *chapelle du Rocher* à Saint-Thomas de Montmagnay qu'une malheureuse fiancée fit élever après le naufrage du navire qui amenait de France celui qui devait l'épouser.

Une des sœurs du seigneur Lauzon, Geneviève Charest, désirant perpétuer la dévotion des fidèles chrétiens à Notre-Dame de-Pitié, avait fait bâtir une chapelle en son honneur à la Pointe de Lévi, proche de la paroisse de Saint-Joseph. Dans l'automne de 1742, cette fille pieuse faisait don de cet oratoire à l'église paroissiale, avec tous les ornements, à la charge de dire chaque année à perpétuité pour le repos de son âme, une messe basse de *requiem* (1).

La paroisse de Saint-Joseph possédait aussi autrefois une chapelle dédiée à Notre-Dame du Bon Secours, mais elle est disparue depuis longtemps, de même que le sanctuaire élevé par mademoiselle Charest.

Sur la grande route de ce village, on voit encore, à proximité de l'église, deux chapelles de genre ancien. L'une est dédiée à sainte Anne, l'autre à saint François-Xavier.

La première se trouve située près de la barrière de

(1) Acte de donation du 16 novembre 1742, devant Barolet, notaire.

péage. Elle fut construite il y a un siècle sur un terrain qui fut donné à la fabrique le 7 juin 1789, par un habitant de l'endroit, M. Joseph Samson. Le curé Berthiaume en passa l'acte qui est conservé dans les archives. Cette chapelle est construite à deux pas d'une propriété qui appartenait, autrefois aux religieuses Ursulines et qu'elles avaient reçue, au commencement de la colonie, pour la dot d'une des filles de l'ingénieur Jean Bourdon. Cette propriété portait le nom de fief sainte Anne.

Dans un mémoire que le curé Masse adressait à l'évêque de Québec en 1799 sur la paroisse de Saint-Joseph, il disait : "Une seule chapelle se trouve détachée de l'église, laquelle est dédiée à sainte Anne. Elle est très décente et assez richement peinturée tant en dedans qu'au dehors. Fen monseigneur Hubert, par un mandement particulier, en date du 29 avril 1791, a permis d'y faire une procession..... La libéralité des dévots suffit pour l'entretenir. Il y a un syndic particulier qui retire les dons et les emploie."

Les paroissiens étaient aussi très fiers de leur chapelle. En 1801, quelques uns voulant changer le site de l'église, on adressa une lettre à l'évêque dans laquelle on déclarait qu'il serait malheureux d'abandonner "la jolie chapelle de Sainte-Anne qui avait coûté une somme considérable, étant parfaitement finie, peinturée et entourée d'un bon mur... .."

Voici le mandement auquel le curé Masse fait allusion dans son mémoire :

Jean François Hubert, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Québec, etc.
A nos très chers enfants en notre Seigneur, les habitants de la paroisse de Saint-Joseph de la Pointe-Lévi, salut et bénédiction.

Sur la demande de M. Berthiaume, votre charitable curé, nous avons cru devoir permettre comme nous permettons par les présentes que chaque année, le dimanche auquel on fera la solennité de sainte Anne,

vous fassiez une procession solennelle à sa chapelle construite dans votre paroisse à quelque distance de l'église, pendant laquelle on chantera les litanies de cette grande Sainte, et le *Te Deum* au retour, en reconnaissance des grâces que sa puissante intercession a procurées de tout temps aux fidèles de ce diocèse qui l'ont invoquée avec une véritable confiance. Cette permission durera jusqu'à révocation de notre part ou de celle de nos successeurs, on en fera la lecture dimanche prochain au pône de la messe paroissiale, et elle sera transcrite sur le livre de la fabrique et l'original conservé au coffrefort.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau du diocèse et le contre seing de notre secrétaire, le 29 avril 1791.

† JEAN FRANÇOIS, Evêque de Québec.

Par monseigneur,

PLESSIS, ptre, Sec.

Comme on le voit, la dévotion à sainte Anne date d'assez loin dans la vieille paroisse de Saint-Joseph. Pourquoi ne célébrerait-on pas cette année le centenaire de l'érection de la chapelle dédiée à la grande thaumaturge?

La chapelle dédiée à saint François Xavier ne remonte pas à une époque aussi éloignée, mais elle possède ses souvenirs. Elle fut construite dans l'été de 1822, sur un terrain qui fut donné à la fabrique par Jean Casimir et François Bourassa, le 20 décembre de cette même année.

Le 28 novembre 1823, Mgr Plessis, par un mandement particulier, donnait la permission de faire chaque année "le dimanche ou l'on célèbre la solennité de saint François-Xavier une procession solennelle à sa chapelle, pendant laquelle on devait chanter les litanies de ce grand saint et le *Te Deum* au retour, en reconnaissance des grâces que sa puissante intercession a procurées de tout temps aux fidèles de ce diocèse qui l'ont invoqué avec une véritable confiance."

J. EDMOND ROY.

LEZ-BREIZ.

FRAGMENTS ÉPIQUES.

La dévotion à sainte Anne est très ancienne en Bretagne. Nous l'avions lu, nous l'avions entendu dire bien des fois, mais nous voulions des preuves, nous cherchions des documents.

Les documents, nous les tenons ; nous en tenons un du moins pour aujourd'hui, et c'est pour nous, vieux dévot à sainte Anne—lisez *dévoit indigne*, si vous voulez—une vraie joie de le posséder enfin et de vous le livrer.

Quel est donc ce précieux document ? C'est, comme vous venez de le lire en tête de cet article, un poème intitulé *Lez-Breiz*, écrit dans l'ancien dialecte de Cornouaille, (Bretagne). *Lez-Breiz* n'est que le surnom populaire d'un des plus fameux héros du moyen âge. Le vrai nom, le vrai héros, c'est le rival de Louis le Débonnaire, Morvan, vicomte de Léon, si célèbre dans l'histoire du neuvième siècle, comme un des soutiens de l'indépendance bretonne.

Il reste aujourd'hui six fragments complets de ce poème. Le premier nous présente *Lez-Breiz* quittant la maison de sa mère, à l'âge ou l'amour des armes s'éveille, fortuitement dans son âme. Le second raconte son retour ; les autres, ses combats et sa mort, ou plutôt la péripétie étrange qui termine son histoire.

Après l'avoir montré vainqueur d'un guerrier à qui le roi des Francs avait donné mission de le tuer, puis d'un géant more doué de vertus magiques, le poète le met aux prises avec le roi lui-même. Le roi est plus heureux que ses émissaires. Vaincu et blessé, *Lez-Breiz* disparaît du milieu du monde, non sans espoir de retour.

À quelle époque remonte la composition de ce poème ? Très probablement jusqu'au premier quart du NEUVIÈME SIÈCLE. Telle fut sa popularité dès son apparition que la Bretagne tout entière l'apprit par

cœur, comme autrefois la Grâce avait appris les chants d'Homère. De la Bretagne il passa bientôt dans le pays de Gaules. Plus tard, au douzième et au treizième siècle, les plus grands poètes de l'époque, Chrétien de Troyes, en France, et Wolfram d'Eschenbach en Allemagne, ne dédaignaient pas de s'en approprier des morceaux. Enfin, pour abrégér, un poète français de nos temps, Brizeux, entreprit un jour de faire passer dans le vers français le caractère, la naïveté, les charmants détails, l'allure si dramatique et si leste de l'original breton. Malheureusement la mort ne lui permit pas de poursuivre sa traduction jusqu'au bout.

Pour la satisfaction du lecteur nous citerons quelques strophes du texte lui-même.

Maintenant, lisez. Lisez en vous souvenant que tout ce qui va suivre est du pur neuvième siècle, et vous avouerez que la dévotion à la bonne sainte Anne ne date pas d'hier.

CHANT TROISIÈME.

LE CHEVALIER DU ROI.

I

[en règle.

Entre Lorgnez et le chevalier Lez-Breiz a été convenu un combat
[ceux qui sont au pays !

Que Dieu donne la victoire aux Bretons et de bonnes nouvelles à
Le Seigneur Lez-Breiz disait à son jeune écuyer, un jour :

—Eveille-toi, mon écuyer, et te lève ; et va me fourbir mon épée ;
[sang des Franks.

Mon casque, ma lance et mon bouclier, que je les rougisse dans le
[aujourd'hui !

Avec l'aide de Dieu et de mes deux bras, je les ferai sauter encore
[suite ?

—Mon bon seigneur, dites-moi : n'irai-je pas au combat à votre

—Que dirait ta pauvre mère, si tu ne revenais pas à la maison ?

[douleur ?

Si ton sang venait à couler sur la terre, qui mettrait un terme à sa
[aller au combat.

—Au nom de Dieu ! Seigneur, si vous m'aimez, vous me laisserez
J'en'ai pas peur des Franks ; mon cœur est dur, tranchant mon acier.
Qu'on y trouve à redire ou non, où vous irez, j'irai moi-même ;

Où vous irez, j'irai moi-même ! où vous combattrez, je combattrai.
Lez-Breiz allait au combat, son jeune page avec lui pour toute suite,
Passant près de l'église de sainte Anne d'Armor, il y entre.

[visite ;
—O sainte Anne, dame bénie ; je vins bien jeune vous rendre
Je n'avais pas vingt ans encore ; et j'avais été à vingt combats,
Que nous avons gagnés tous par votre assistance, ô dame bénie !

[présent.
Si je retourne encore au pays. mère sainte Anne, je vous ferai un
[de vos murs.

Je vous ferai présent d'un cordon de cire qui fera trois fois le tour
[cimetière, et trois fois le tour de votre terre, arrivé chez moi.

Et trois fois le tour de votre église, et trois fois le tour de votre
[un support d'ivoire poli.

Et je vous offrirai une bannière de velours et de satin blanc, avec
[gaiement nuit et jour sur votre tête.

De plus, je vous donnerai sept cloches d'argent qui chanteront
Et j'irai trois fois, à genoux, puiser de l'eau pour votre bénitier.

—Va au combat, va, chevalier Lez-Breiz ; j'y vais avec toi.

II

Monet eure Lez-Breiz d'ann omgann
Nemed ho floc'hig iaonank gant-han.

Santez Anna 'r vor pa erruaz,
Tre 'barz ho iliz hen a iear.

Itron santez Anna benniget,
Iaouankig e teuz d'hokwelet ;

Ne oann ked ugent vloaz achuet,
Hag e ugent stourmad e oann bet ;

Hag ho holl hon euz ho gonezet,
Dre ho kcunerz, itron benniget.

• Mar dann me c'hoaz war va c'hiz d'ar vro,
Mamm santez Anna, me ho kopro.

Me a raio d'hoc'h eur gouriz koer
A rai teir gro endro d'ho moger.

Ha teir d'hoc'h iliz, teir d'ho pered ;
Ha teir d'ho touar ; pa venn digouet ;

III

Entendez-vous ? voilà Lez-Breiz qui arrive ; il est suivi sans doute
 [d'une armée bardée de fer.
 [chanvre.
 Tiens ! il monte un petit âne blanc dont la bride est un licou de
 [terrible homme !—
 Il a pour toute suite un petit écuyer ; mais on dit que c'est un
 [plus contre son maître.
 Le jeune écuyer de Lez Breiz, en les voyant, se serra de plus en
 [devant lui ;
 —Voyez-vous ! c'est Lorgnez qui vient ; une troupe de guerriers
 [dix encore.
 Une troupe de guerriers derrière lui ; ils sont dix, et dix, et puis
 [pauvre maître, bien de la peine à nous défendre !
 Les voilà qui arrivent au bois de châtaigniers ; nous aurons, mon
 —Tu iras voir combien ils sont, quand ils auront goûté mon acier.
 Frappe ton épée, enfant, contre mon épée, et marchons à eux !

IV

—Hé ! bonjour à toi, chevalier Lez-Breiz.
 —Hé ! bonjour à toi, chevalier Lorgnez.
 —Est-ce que tu viens seul au combat ?
 —Je ne viens pas au combat seul ;
 Au combat seul je ne viens pas ; sainte Anne est avec moi.
 —Moi, je viens t'ôter la vie par ordre de mon roi.
 [comme de toi,
 —Retourne sur tes pas ! va dire à ton roi que je me moque de lui
 [des tiens ;
 Que je me moque de lui comme de toi, comme de ton épée, comme
 Retourne à Paris, au milieu des femmes, y porter tes habits dorés ;
 Autrement, je rendrai ton sang aussi froid que le fer ou la pierre.
 [au jour ?
 —Chevalier Lez-Breiz, dites-moi ; en quel bois avez-vous été mis

Hag eur banniel voulouz-satin-gwenn,
 Eunn troad olifant flour d'he dougen.

Ha seiz kloc'h arc'hant a roinn ouspenn
 A gano ge, noz-dez, war ho penn.

Ha teir gwech ez inn war va daoulin
 Da gere'hat dour evit ho pinsin.

—Ke d'Ann emgann, ke, mare'hek Leiz-Breiz.
 Mont a rann-me gen-oudde ivez.

Le dernier valet de ma suite ferait sauter votre casque de dessus
 A ces mots, Lez-Breiz tire sa grande épée :
 — Si tu n'as pas connu le père, je te ferai connaître le fils !

V

[ainsi doucement à l'écuyer de Lez-Breiz :
 Le vieil ermite du bois, debout sur le seuil de sa cabane, parlait
 [de fange et de sang.
 — Vous courez bien vite à travers le bois ! votre armure est souillée
 [vous laver.
 Venez, mon enfant, dans mon ermitage, venez vous reposer et
 [certes, de trouver une fontaine.
 — Certes, ce n'est pas le moment de se reposer et de se laver, mais,
 [combat, épuisé de fatigue.
 De trouver de l'eau par ici pour mon jeune maître, tombé au
 [premier !
 Treize guerriers tués sous lui ; le chevalier Lorgnez tué tout le
 Et moi, j'en ai abattu autant ; les autres ont pris la fuite.

VI

[tout son cœur.
 Il n'eût pas été Breton dans son cœur, celui qui n'aurait pas ri de
 En voyant l'herbe verte rougie du sang des Franks maudits.
 Le seigneur Lez-Breiz, assis auprès, se délassait à les regarder.
 [à sainte-Anne.
 Il n'eût pas été chrétien dans son cœur, celui qui n'eût pas pleuré
 [Lez-Breiz.
 En voyant l'église mouillée des larmes qui tombaient des yeux de
 [de la Bretagne.
 De Lez-Breiz pleurant, à genoux, en remerciant la vraie patronne
 [avez gagné cette victoire !
 — Grâces vous soient rendues, ô mère sainte Anne ! c'est vous qui

VII

En bon souvenir du combat a été composé ce chant ;
 [bon seigneur Lez-Breiz !
 Qu'il soit chanté par les hommes de la Bretagne en l'honneur du
 [ceux du pays !
 Qu'il soit longtemps chanté au loin à la ronde, pour réjouir tous

(A suivre)

JEUNE FILLE GUÉRIE PAR SAINTE ANNE

Bien que jeune encore, n'ayant que douze ans, Zuléma était dyspeptique depuis plusieurs années; sa maladie avait toujours été rebelle aux soins d'un habile médecin.

Au mois de février dernier nous avons dû la retirer du couvent de Saint-Michel, et depuis, elle tomba dans une faiblesse telle qu'elle demeura trois mois sans pouvoir marcher. Ma grande crainte était de la voir demeurer infirme de ses jambes; le médecin me rassurait en disant qu'elle marcherait quand elle mangerait.

La bonne sainte Anne, que la malade invoquait depuis longtemps, a voulu qu'il en fût autrement. L'enfant affirmait avec confiance qu'elle serait guérie dans le mois de juillet, et qu'elle serait confirmée avec les autres; la confirmation devait avoir lieu à Saint-Vallier, le 17 de ce même mois.

Le six juillet, nous faisons une seconde neuvaine à sainte Anne, et le soir, Zuléma me demanda les *Annales* de sainte Anne, prit les images qu'il y a sur la couverture, et se fit appliquer ces images sur les jambes en dedans de ses bas.

Cependant la nuit du six fut bien mauvaise pour la malade, et le lendemain matin elle était d'une faiblesse désespérante. C'était le dimanche, et je ne voulais pas la laisser pour aller à la messe; mais Zuléma, toujours confiante en sainte Anne, me demanda d'y aller, ajoutant qu'elle serait guérie cette journée-là même, et qu'elle viendrait me recevoir à la porte, à mon retour de l'Eglise.

Que la bonne sainte Anne en soit à jamais bénie et glorifiée! cette parole inspirée sans doute par la sainte elle-même, s'est vérifiée à la lettre. Pendant la messe, Zuléma éprouva quelque chose d'inaccoutumée dans les jambes, et dit: "Je crois que la bonne sainte Anne me guérit." Elle appella sa tante qui ne l'entendit pas, car sa faiblesse était telle, qu'elle ne parlait qu'à

voix très basse. Convaincue que la bonne sainte Anne l'avait guérie, Zaliéma se leva et s'en fut rejoindre sa tante en disant : " Je suis guérie, la bonne sainte Anne m'a guérie."

La sainte Anne qui l'a fait ainsi marcher, a fait complètement disparaître sa dyspepsie. Depuis ce jour, elle digère très bien toute sorte de nourriture ; elle a continué à prendre chaque jour de nouvelles forces et jouit maintenant d'une excellente santé. Le dix-sept juillet, elle était à l'église et fut confirmé.

Puisse cette grande faveur contribuer à ranimer chez les pieux lecteurs des *Annales* une grande confiance en la bonne sainte Anne !

Saint-Vallier, 1er septembre 1889.

Mme JOSEPH MERCIER.

—000—

ACTIONS DE GRACES A SAINTE ANNE.

—M. J. F., de Belmond, N. H., par suite d'un accident, avait gagné une grosse tumeur à la joue. Il invoque sainte Anne, et lui promet une offrande. La tumeur a complètement disparu.

—M. J. B., de St-Pierre, Rivière du Sud, par suite d'un effort qu'il avait fait, s'est vu incapable de travailler durant 2 ans. Il a fait plusieurs promesses à la bonne sainte Anne, et se trouve complètement rétabli.

STE-JULIE DE SOMERSET.--Depuis plusieurs années les forces m'ont abandonnée graduellement, mais en février dernier, (1889), je suis tombée sérieusement malade et je me sentais dépérir. Tout en suivant attentivement les prescriptions du médecin, je me recommandai de mon mieux à la bonne sainte Anne, la priai avec toute la bonne volonté possible, la conjurant de m'obtenir la santé dans l'intérêt de ma famille si telle était la volonté du bon Dieu. Je ne tardai pas à éprouver du soulagement. Je sentis l'espérance renaître,

Mon état s'est amélioré petit à petit, au point que j'ai pu reprendre les occupations du ménage.

Le 6 juillet (1889), j'ai fait le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré avec la paroisse, et le mieux se continue. Je remercie la bonne sainte de tout cœur de sa protection.

Dme C. F.

—Mme A. B., de St-Paul, Minn., depuis sa jeunesse, souffrait sans relâche d'un grand mal de tête. Ne trouvant aucun soulagement de la part des médecins, elle se tourne avec confiance vers la bonne sainte Anne; elle promet de faire un pèlerinage à son sanctuaire privilégié du Canada et d'y faire une offrande selon ses moyens. Sainte Anne a complètement exaucé cette dame; plus de traces du mal de tête.

—Ch. B., de St-David de l'Auberivière, par suite d'une diphthérie, souffrait d'un mal de gorge qui résistait opiniâtement à tous les efforts de la médecine. Mais ce que l'art n'a pu faire, la bonne sainte Anne l'a fait; ce monsieur lui a promis un pèlerinage pour obtenir sa guérison, et ses prières ont été pleinement exaucées.

—000—

FAVEURS OBTENUES PAR SAINTE ANNE (1)

Je dois à sainte Anne la guérison de mon enfant. *Lawrence.*— Père de famille guéri. *D. F.* Guérison d'une autre personne. *St-Monique.*—J'ai obtenu un grand soulagement. *Dme R., St-Marc.*—Une famille reconnaissante. *Dme V. L., St-Eustache.*—Je suis guéri, grâce à sainte Anne. *Pointe aux Orignaux.*—Mon mari a été promptement guéri du mal de gorge. *J. S., Orford.*—Diplôme obtenu. Plusieurs faveurs. *Dme A. A., St-Joseph Letellier.*—Union dans une famille. *Anonyme.*—Faveur obtenue. *N. G., Fraserville.*—Une guérison. *Montréal.*—Sainte Anne m'a obtenu la guérison presque complète de ma petite fille. *J. D., St-David.*—Reconnaissance à sainte Anne. *P. L., N. D. du Portage.*—J'ai été guéri. *D. R., St-Norbert.*—J'ai obtenu la guérison d'une maladie réputée

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.

incurable. *Dme J. L., St-Antonin.*—J'étais malade depuis douze années ; J'ai obtenu par sainte Anne un soulagement considérable. *Dme J. V., Louisville.*—Plusieurs guérisons et plusieurs faveurs obtenues, *Un père de famille., St-Cyrille.*—Guéri d'une maladie de poitrine. Soulagement obtenu dans une autre maladie. *M. T. L. D., St-Norbert.*—Guérisons et faveurs obtenues. *Une famille.*—Grâces temporelles et grâces spirituelles. *Montcalm.*—Deux familles remercient sainte Anne. *Fall River.*—Plusieurs faveurs obtenues. *Dme L. S., St-Grégoire.*—Mes prières sont maintenant exaucées. *O. B., Fall River.*—Trois guérisons. *Brunswick.*—Père de famille guéri. *Dme H. B., Hudson.*—J'ai obtenu ma guérison et la conversion de mon mari. *Dme L. L., Lake Linden.*—Deux enfants guéris du rhumatisme Peine d'esprit soulagée. Mari guéri. *Anne A. P., St-Perpétue.* Maladie guérie. *Dme T. B., White Bear.*—Deux guérisons et autres faveurs. *M. D. A., Frampton.*—Je ne sais comment remercier sainte Anne pour ses nombreuses faveurs. *Dme L. N., St-Jérôme.*—Mille remerciements à sainte Anne. *Anonyme.*—Une mère de famille atteinte d'un mal, qui l'empêchait de vaquer à ses occupations ordinaires, a été guérie presque instantanément. *Dme. C. M., Linwood.*—Faveurs obtenues. *Dme C. F., Lotbinière.*—Merci, bonne sainte Anne ! *Dme L. C., Manchester.*—Mère de famille reconnaissante. *Dme E. A., Rivière David.*—Faveur obtenue. *O. G.*—Grâce à la puissante protection de sainte Anne, mon mari a trouvé de l'emploi. Divers autres faveurs m'ont été accordées. *Dme Z. C., L'Islet.*—Enfant guéri. *Dme D. G., Ste-Julie.*—Ma petite fille était couverte de plaies affreuses ; je l'ai recommandée à sainte Anne qui lui a obtenu sa guérison. Autre faveur. *Dme D. C., Manchester.*—Faveurs obtenues. *Dme A. J. R., Fraserville.*—Enfant préservée par sainte Anne. *T. L., St-Joseph de Lévis.*—Guérison d'une petite fille. Mère de famille promptement rétablie. *Dme J. A. G., Détroit.*—Guérison d'une névralgie. *Anonyme.*—Maladie promptement guérie. *C. J. G., Springfield.*—J'ai été guérie après trois ans de maladie. Une de mes sœurs a aussi obtenu sa guérison. *M. E. E., St-Stanislas.*—Sainte Anne m'a exaucée. Mon mari ne fait plus usage de boissons enivrantes. *Anonyme.*—Grâce à sainte Anne, je puis vaquer à mes occupations ordinaires, je suis parfaitement guérie. *M. S., Oscoda.*—J'ai été guérie ainsi que plusieurs de mes enfants. Autres faveurs. *Dme P. F., St-Damasc.*—Faveur spéciale accordée à un père de famille. *Anonyme.*—Guérison de deux enfants. Névralgie guérie. *E. C., St-Cuthbert.*—Action de grâces. *H. M., Ste-Hérodine.*—Conversion due à l'intercession de sainte Anne. *Rivière du Loup.*—Je suis parfaitement guérie, grâce à sainte Anne. *Dme B., Ancienne Lorette.*—Sainte Anne nous a procuré les moyens de continuer une bonne œuvre. *Anonyme.*—Faveurs signalées. *Mas-kinongé.*—Un abonné remercie sainte Anne. *Pointe du Lac.*—Ma

famille doit plusieurs grâces à la bonne Sainte. *J. A. L., Chippewa Falls.*—J'ai été guérie d'une maladie grave. *Anonyme.*—Sainte Anne m'a obtenu la guérison d'un mal à l'épaule. *L. B.*—Enfant guéri d'un violent mal de tête. *Dme J. L. G., Adamsville.*—J'avais à peine terminé une prière à sainte Anne que je me trouvais guéri. *B. B., Trois Pistoles.*—Plusieurs guérisons. *N. H. E. B., Benson.*—Soulagement obtenu. *J. L., Worcester.*—Ma mère et moi, nous devons notre guérison à la bonne sainte Anne. *St-Grégoire.*—Je souffrais de rhumatisme et de maladie de cœur depuis vingt ans. Si je suis maintenant en état de pouvoir travailler, c'est à sainte Anne que je le dois. *A. P., St-Philomène.*—Sainte Anne a grandement soulagé mon enfant. *Dme J. V. V., St-Léonard.*—Je suis complètement guéri. *Dme P. C., Arthabaska.*—Les médecins ne pouvant rien sur ma maladie, je me suis adressée à sainte Anne qui m'a guérie. *Z. L.*—Autre guérison. *M. L., St-Henri.*—Plusieurs faveurs obtenues. *E. N., St-Jean Deschailons.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Dme L. R., Collinsville.*—Grâces temporelles. *Dme L. L., Melbourne.*—Guérison de la paralysie. Plusieurs grâces particulières. *Hull.*—J'ai été bien soulagé après m'être adressé à sainte Anne. *L. M., Ste-Marie.*—Reconnaissance à sainte Anne pour une guérison et autres faveurs obtenues. *Dme L. C., St-David.*—Guérison d'un violent mal de côté. *Dme H. D., Lévis.*—Merci, bonne sainte Anne ! *Dorchester Crossing.*—Guéri d'un grand mal de dents. *A. M. L.*—Mon père aurait certainement perdu la vue, à la suite d'un accident, sans le secours de sainte Anne. *J. L., St-Sauveur.*—J'ai obtenu deux grandes grâces. *M. A. F., St-Constant.*—Vive reconnaissance à sainte Anne pour de nombreuses grâces obtenues dans le cours d'une longue vie. *St-Hyacinthe.*—Sainte Anne m'a obtenu une faveur insigne. *J. M., Rivière à Pierre.*—Après une invocation à sainte Anne j'ai reçu une lettre de mon frère, dont j'ignorais le sort depuis trois ans. *A. C. R., St-Jean Port-Joli.*—Plusieurs personnes s'unissent à moi pour remercier ensemble la bonne Sainte de toutes les faveurs qu'elle nous a obtenues. *Dme E. D., St-Paulin.*—Guéri de l'ivrognerie. *A. J., Sherbrooke.*—Mon enfant a été guéri immédiatement après une prière à sainte Anne. *Dme O. B., Ste-Lucie.*—Enfant ramené à la santé. *Dme J. B. B., Roxton Falls.*—Deux guérisons. *Dme J. B. M., Ste-Hénédine.*—Soulagement dans une maladie. Plusieurs autres faveurs. *Ste-Anne Chicoutimi.*—Guérison d'un mal d'yeux. *C. D. G. S.*—Je dois ma guérison à l'intercession de Sainte Anne. *Dme E. C., Terrebonne.*—J'ai été guérie d'un mal à la main qui menaçait de me laisser infirme. *Dme C. M., Tilbury.*—Après quelques promesses à sainte Anne, j'ai été guérie d'une grave maladie. *Dme S. L., St-Marcel.*—Conversion d'une personne adonnée à l'ivrognerie. *P. F. L.*—Même grâce. *D. P. L.*—Plusieurs guérisons. *E. P. L., Lower*

Mougoggin.—Je remercie sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues par son intercession. *Victoriaville.*—Grâces spirituelle et temporelles. *Dme X. P., Weedon.*—Guéri d'une infirmité. *M. L., Rivière Lafleur.*—Faveurs obtenues. *Dme P. N., Pittsfield.*—Famille protégée. Enfant guéri. Grâce particulière. *A. A., St-François du Lac.*—Grand soulagement dans une maladie. *Dme F. G., St-Etienne.*—Guérison d'une névralgie. *Dme L. S., Pointe-aux-Trembles.*—Succès dans trois entreprises. Deux guérisons. *Dme J. B. V. C., Rivière du Loup.*—Après deux neuvaines, je me sens bien soulagée d'une maladie que la médecine ne pouvait maîtriser. *Dme E. T., St-Isidore.*—Merci, bonne sainte Anne ! *M. G. L.*—Un enfant qui souffrait beaucoup depuis dix-huit mois, s'est trouvé guéri après un pèlerinage. *P. M., St-François.*—Grâce à sainte Anne, j'ai retrouvé un objet de valeur. *G. E., Cap-Santé.*—Grâce spirituelle. *C. B., Islet.*—Guérison d'une maladie grave. *St-Ferdinand.*—Guérisons dues à sainte Anne. *A. H., St-Célestin.*—Mal de côté guéri. *Dme S., Hebron.*—Faveur obtenue. *A. B., St-Barnabé.*—Emploi obtenu. *A. C., Fraserville.*—J'ai été complètement guérie. *R. E. V. M.*—J'ai obtenu plusieurs faveurs. *F. N. V., Verchères.*—Ma santé s'améliore de jour en jour, grâce à sainte Anne. *M. A. R., Chateauguay.*—J'étais malade depuis vingt ans ; j'ai attendu quelques années pour bien constater la guérison d'une maladie si grave. *R. L. P., Québec.*—Guéri d'une tumeur cancéreuse. Deux autres guérisons. *Anonyme.*—J'ai été atteinte d'une maladie que je croyais être la consommation. Après un pèlerinage, toute trace de maladie a disparu. *Dme X., Ste-Anne.*—Sainte Anne m'a toujours exaucée. *D. A. L., Sorel.*—Quatre guérisons. *St-François du Lac.*—J'ai reçu beaucoup de faveurs par l'intercession de sainte Anne. *J. B. C., Bay City.*—Un de mes parents s'acquitte maintenant de ses devoirs religieux. C'est une grâce obtenue par la bonne Sainte. *J. M. B., North Grosvenordale.*—Maladie guérie. *Dme A. C., Montville.*—Guérison et conversion. *Dme H. L., South Bend.*—Enfant guéri. *M. S. G., St-Roch.*—Faveur réitérée. *Anonyme.*—J'ai été exaucée. *West Warren.*—Reconnaissance à sainte Anne. *E. D. M., Stonington.*—Sainte Anne a ramené l'union dans notre ménage. Guérison obtenue. *M. T., Lévis.*—J'ai été guéri d'une grave maladie. *J. B. M., Hull.*—Sainte Anne nous a secouru dans plusieurs occasions difficiles. *E. P., Sherbrooke.*—Reconnaissance. *E. S. M., White Bear.*—Inflammation de poumons guérie. *P. B., Lacolle.*—Mille remerciements à notre bonne et tendre mère sainte Anne ! *Dme C. G., West Warren.*—Protection de sainte Anne. *Escanaba.*—Emploi obtenu. *Anonyme.*—Grâces spéciales. *St-Clet.*—Guérie d'une maladie grave, après la promesse de faire chanter une messe en l'honneur de sainte Anne. *Ste-Elisabeth.*—Mal de jambes guéri. *L. L., St-Jean Deschaillons.*—Guéri du mal d'yeux. Autres guérisons. *M.*

S. C. D., Alfred.—A la suite d'une neuvaine j'ai été guérie d'une maladie grave. *L. A., St-Marc.*—Retiré d'un grand embarras financier. Soulagement dans une maladie. *Anonyme.*—Enfant guérie. *E. N. G., Nashua.*—Grâce spirituelle et grâce temporelle. *F. R., St-Henri.*—Guérison obtenue. *Dme T B., St-Zacharie.*—Sainte Anne a protégé mon enfant qui se serait certainement noyé. Il est revenu à la santé après sept heures d'évanouissement. *H. D., St-Marc.*—Maladie guérie. *J. S., St-Joseph.*—Merci, bonne sainte Anne ! *L. G., Pointe du Lac.*—Actions de grâces de six malades. *St-François du Lac.*—Guérison d'un mal de côté. Enfant guéri de la surdité. *M. A. D., St-Heuri.*—Faveurs obtenues. *St-Joseph. Beauce.*—Reconnaissance à sainte Anne. *J. B., Chaudière Mills.*—Ma mère est parfaitement guérie. *St-Alphonse.*—Guérison d'un rhumatisme. *Dme P. P., Isle Dupas.*—Trois grâces et une guérison obtenues. *Dme X. P.*—Maladie guérie par l'application des reliques de sainte Anne. *Dme J. P., Rivière Lafleur*—J'ai été guéri. *St-Augustin.*—Maladie guérie. *Dme J. E. S., Lévis.*—Reconnaissance à sainte Anne. *Mlle P. B., Lévis.*—Guérison d'une maladie que la médecine ne pouvait contrôler. *Melle E. P., Québec.*—J'ai été guérie. *Dme A. P., St-Léon.*—Enfant guérie. Un autre protégé dans une chute. *St-François du Lac.*—Guéri de la diphthérie, Autre guérison. *St-Placide.*—Conversion d'une personne adonnée à l'ivrognerie. *Fall River.*—Deux guérisons et plusieurs faveurs. *West Duxbury.*—Succès dans diverses entreprises. *M. T. et J. T., Ste-Ursule.*—Protection de sainte Anne. *Dme L., Portland.*—Guérison et faveurs obtenues. *Dme A. T., Haverhill.*—Excellente position obtenue par la protection de la bonne sainte Anne. *Anonyme.*—J'ai été exaucée. *Fraserville.*—Guérison due à sainte Anne. *Melle M. L. L., Québec.*—Guérison obtenu. *St-Anselme.*

— 000 —

SOUSCRIPTION

POUR L'AUTEL DE N.-D. DU PERPÉTUEL SECOURS DANS LA
BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Nous croyons que toutes les personnes dévouées à sainte Anne seraient heureuses de contribuer à élever ce monument à la gloire de la Fille Immaculée de la grande Thaumaturge du Canada.

C'est pourquoi, avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, nous avons ouvert une souscription dans les *Annales* de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Les personnes qui donneront au moins 25 centins auront part aux messes et aux prières qui se disent dans la basilique pour tous les bienfaiteurs.

N. B.—Les offrandes peuvent être envoyées soit au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, soit au directeur des *Annales*.

Mme Plourde, 25 cts ; Mme Loïse, 50 cts ; dame X. Messier, 50 cts ; Rév. M. Tremblay, 75 cts ; R. O. Hagan, 50 cts ; P. N. D. P. S, 50 cts ; M. Edmond Lamarche, \$1 ; un ab. de Beauharnois, 27 cts ; un serviteur de sainte Anne, \$1 ; M. Ad Lafrenière, 30 cts ; M. Léon Bergevin, 25 cts ; D. Jos. Mathieu, 50 cts ; M. Pierre King, \$2 ; M. Thomas Labranche, 25 cts ; M. A. Cloutier, 25 cts ; M. Jos. Cloutier, 25 cts ; M. Savard, \$3 ; Dme Vve Chs Montminy, \$1 ; M. J. B. Hogue, 15 cts ; D. Vve J. Delorme, 15 cts ; M. Aurèle Michaud, \$1 ; M. Jean Laliberté, \$1 ; M. E. Charest, 25 cts ; M. Lucien Caron, 25 cts ; une ab. \$1 ; J. Ed Ouellet, 25 cts ; Mary Donovan, 25 cts ; D. Delphine Regnier, 25 cts ; M. Mme Mathilde Berthe. Delphine Cyrille, Elise Edesse Dully, 20 cts ; dame Jos. Beudet, 30 cts ; dame Ed Amelotte, 25 cts ; Dme Damien Richard, 25 cts.

DON AU SANCTUAIRE.

M. Jos. Laliberté, \$1 ; M. Trefflé Parent, \$1 ; M. P. Dencause, \$1 ; M. J. A. Decelle, \$1.75 ; Mme Alex. Bourcier, 30 cts ; Vve Jac. Toussignant, 75 cts ; M. Alexis Deslauriers, 75 cts ; un ab. (Riv. Ouelle), \$1 ; un ab. et son père, \$1 ; Philomène Boucher, \$1 ; M. Nap. Perrault, \$1 ; D. Obéline Roussel, \$1 ; 1 don à l'autel du P. Secours, 25 cts ; D. Mag. Delisle (autel St-Joachim), 25 cts ; Mme Vaillancourt, 25 cts.

—000—

RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES

Le triomphe de l'Eglise catholique et de notre Saint Père le Pape Léon XIII.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques de la province de Québec.

Abonnés, 18 ; actions de grâces, 39 ; bonnes morts, 22 ; collèges, 3 ; conversions, 80 ; curés et paroisses, 5 ; défunts, 85 ; emplois désirés, 30 ; enfants, 43 ; entreprises, 26 ; étudiants, 304 ; familles, 199 ; grâces temporelles, 25 ; grâces spirituelles, 21 ; infirmes, 7 ; institutrices et classes, 4 ; intentions particulières, 24 ; ivrognes, 5 ; jeunes gens, 24 ; jeunes filles, 4 ; malades, 39 ; mères de famille, 18 ; patience et résignation, 32 ; peines d'esprit, 4 ; pères de famille, 15 ; persévérance, 16 ; personnes en danger de perdre la foi, 11 ; protestants, 85 ; vocations, 24 ; voyageurs, 7.

La conversion de l'Angleterre, de la Russie et des Etats-Unis.

Les personnes recommandées à Somerset.

Les personnes déjà recommandées et non encore exaucées.

La conservation de la foi parmi le peuple canadien.